

COMITÉ DE PARENTS

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Déposé lors de l'Assemblée générale annuelle le 9 octobre 2025

Comité de parents
Centre de services scolaire des Patriotes
1220, rue Lionel-H. Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville – SALLE DES 92 RÉOLUTIONS
comite.parentes@cdp.cssp.ca

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	2
LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS.....	3
MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF.....	4
CALENDRIER DES RENCONTRES	5
OBJECTIFS DU PLAN D’ACTION	6
Objectif 1 : Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes et répondre aux consultations du Centre de services scolaire.....	6
Objectif 2 : Soutenir les membres du Comité de parents.....	7
Objectif 3 : Représenter et exprimer l’opinion des parents	8
Comité consultatif du transport(CCT)	
Objectif 4 : Valorisation du rôle du Comité de parents.....	11
Conseil d'administration(CA)	
CCSÉHDAA	
Fédération des Comités de parents du Québec(FCPQ)	
BILAN FINANCIER.....	15
RECOMMANDATIONS	18
CONCLUSION.....	18

MOT DE LA PRÉSIDENCE

Chers Parents,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel du Comité de parents du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) pour l'année scolaire 2024-2025.

L'année qui vient de passer aura été riche en rencontres et en discussions. Que ce soit lors des consultations menées par le CSSP ou lors des discussions ouvertes en assemblée, les représentants au Comité de parents ont su partager et défendre leurs opinions dans le contexte de leur milieu respectif.

Je tiens aussi à mentionner le travail fait pour mener à terme notre projet de participation à distance. Plusieurs tests ont été menés en cours d'année, ce qui permettra de vous offrir cette possibilité l'an prochain.

Pour mener rondement les activités du Comité de parents, le travail des membres de l'exécutif était essentiel. Je tiens donc à remercier tous les membres du Comité exécutif pour leur travail collaboratif exceptionnel qui a fait toute la différence.

J'aimerais aussi remercier les membres de la direction du CSSP pour leur grande disponibilité et leur ouverture en cours d'année afin de présenter les différents dossiers pour lesquels nous avons été consultés, en particulier, madame Iris Montini, directrice générale adjointe du CSSP, qui a répondu aux questions des parents rencontre après rencontre. Nous sommes heureux, au Comité de parents, d'avoir pu développer cette étroite collaboration qui perdure année après année avec les membres de la direction du Centre de services scolaire des Patriotes.

Il m'est impossible de terminer sans vous remercier, Vous, parents bénévoles, représentants et substituts au Comité de parents, membres d'un OPP, d'un Conseil d'établissement ou du CCSÉHDAA. Ce temps que vous offrez généreusement dans les établissements scolaires permet de faire une différence concrète pour les élèves.

Éric Capuano

Président du Comité de parents 2024-2025

LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS

Formé de parents, pour les parents, le comité a pour défi de devenir le pivot de la participation parentale au sein du réseau scolaire. Conformément à la [Loi sur l’instruction publique](#), il est le seul comité permanent obligatoire constitué uniquement de parents. Affilié à la [Fédération des comités de parents du Québec](#), le comité est voué à la défense des intérêts des parents, à l’expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Bien que le comité de parents soit un comité consultatif du Centre de services scolaire, son influence est grande dans la mesure où sa pensée est claire et articulée et surtout qu’elle est le reflet de la volonté de ceux qui sont là pour représenter l’ensemble des parents.

Le comité de parents est formé de représentants élus. Ils proviennent des [conseils d’établissement](#) de chacune des écoles primaires et secondaires. Les représentants au comité de parents ainsi que leurs substituts sont élus parmi les membres parents du conseil d’établissement lors de l’assemblée annuelle des parents, avant le 30 septembre de chaque année. Les représentants parlent aux noms des parents de l’établissement qu’il représente; ils doivent donc être en lien avec ceux-ci. Les réunions du comité sont publiques et se tiennent au siège social du CSSP.

*Extrait du fascicule de la FCPQ intitulé **Les 7 fonctions du Comité de parents***

En plus d’être une instance de consultation incontournable pour le centre de services scolaire, le comité de parents assume la responsabilité de développer et de favoriser la participation des jeunes. Les articles 192 et 194 de la *Loi sur l’instruction publique (LIP)* confient sept fonctions au comité de parents et précisent les dossiers qui font l’objet d’une consultation obligatoire par le centre de services scolaire auprès du comité.

- 1) **Valoriser** l’éducation publique auprès de tous les parents d’un élève fréquentant une école du centre de services scolaire;
- 2) **Proposer** au centre de services scolaire **des moyens pour soutenir** l’engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;
- 3) **Proposer** au centre de services scolaire **des moyens destinés à favoriser** les communications entre les parents et les membres du personnel de l’école;
- 4) **Promouvoir** la participation des parents aux activités de l’école et du centre de services scolaire et désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;
- 5) **Transmettre** au centre de services scolaire **l’expression des besoins des parents**, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du CCSÉHDAA;
- 6) **Élaborer**, avec le soutien du centre de services scolaire, et proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;
- 7) **Donner son avis** au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers ou envisagés dans ses écoles; sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaires; sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents 2024-2025 était composé de 62 représentants (dont 4 d'entre eux représentaient 2 écoles), incluant le représentant du CCSÉHDAA. Quatre écoles n'étaient pas représentées cette année.

Membres du comité exécutif

Poste(s)	Nom / École
Président	Éric Capuano École Sainte-Marie
Vice-président	Salvatore Mancini École La Roseraie et École secondaire d'éducation internationale
Trésorier	Nicolas Sallio École de Salaberry
Collaboratrice Médias sociaux et Communications	Sylvie Correia École Madeleine-Brousseau
Collaboratrice Rédaction et Recherche	Geneviève Trudel École de la Mosaïque
Collaboratrice – Plan d'action	Andréanne Lamothe École de la Passerelle
Représentante au Comité consultatif de transport des élèves	Julie Dépôt École secondaire de Chambly
Représentant CCSÉHDAA*	Marc Hébert ¹ École du Moulin
Première déléguée au Conseil général de la FCPQ** (Webinaires)	Marie-Ève Turcotte École Paul-VI et École secondaire de Mortagne
Deuxième déléguée au Conseil général de la FCPQ (Semaine de l'engagement parental)	Alexandra Coulombe École Aux-Quatre-Vents

*Comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

** Fédération des comités de parents du Québec

¹ Marc Hébert a démissionné de ses fonctions en février 2025.

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le Comité de parents s'est rencontré à 9 reprises, incluant une assemblée générale. Ces rencontres ont eu lieu au Centre administratif du CSSP, à Saint-Bruno-de-Montarville.

Le Comité exécutif, formé lors de l'assemblée générale, s'est rencontré à 10 reprises via vidéoconférence, et une séance extraordinaire s'est tenue en personne.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2024-2025

<i>Comité de parents</i>	<i>Comité exécutif</i>
3 octobre 2024 - Assemblée générale	26 septembre 2024
24 octobre 2024	17 octobre 2024
21 novembre 2024	14 novembre 2024
19 décembre 2024	12 décembre 2024
16 janvier 2025	9 janvier 2025
13 février 2025 (Annulée tempête)	6 février 2025
13 mars 2025	27 février 2025
10 avril 2025	3 avril 2025
8 mai 2025	1 ^{er} mai 2025
5 juin 2025	29 mai 2025
	3 juillet 2025 (Séance extraordinaire)

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action est une combinaison de ce que le Comité de parents a comme obligations (consultations) et des besoins de ses membres (formations et présentations). Le plan d'action 2024-2025 renfermait quatre objectifs visant essentiellement à promouvoir la participation des parents par l'encadrement, la diffusion d'informations et de la formation, de même qu'à faire valoir leurs opinions.

Objectif 1 : Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes et répondre aux consultations du Centre de services scolaire

<i>Présentations et Consultations de la CSSP</i>	<i>Date</i>	<i>Présentateur</i>	<i>Retour de consultation</i>
Présentation des services et priorités de la CSSP	24 octobre 2024	Luc Lapointe, dir.gén. CSSP	Aucun
Présentation du Plan stratégique organisationnel 2023-2027	24 octobre 2024	Luc Lapointe, dir.gén. CSSP	Aucun
Consultation sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves	24 octobre 2024	Ondine Gazzé, dir. SOS	21 novembre 2024
Consultation relative au Calendrier 2025-2026	21 novembre 2024	Geneviève Lapointe, dir.adj. SRÉ ²	19 décembre 2024
Consultation relative à l'offre de services aux ÉHDAA 2025-2026	21 novembre 2024	Geneviève Lapointe, dir.adj.	19 décembre 2024
Consultation sur la politique relative aux projets pédagogiques particuliers	8 mai 2025	Patricia Trudeau ou Cindy Dubuc	5 juin 2025
Consultation relative au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2025-2026 à 2027-2028 / Liste des écoles et des centres du CSSP pour 2024-2025 / Actes d'établissement des écoles et des centres du CSSP pour 2024-2025	5 juin 2025	Ondine Gazzé, du SOS ³	5 juin 2025
Soirées Pop FCPQ 2024-2025		M.-È.Turcotte	Voir page suivante

² Service des ressources éducatives

³ Service de l'organisation scolaire

ACTIVITÉS 2024-2025

Atelier interactif virtuel
En ligne le mardi 12 novembre 2024 à 19h
De la part des partenaires


LE TANDEM
 PRÉSIDENCE ET DIRECTION
 AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT


GRATUIT
 Atelier animé par **Marlus Bourgeois**,
 coach, consultant et conférencier
 chez **escouadeÉDU**


AQPDE
 Association québécoise
 des parents de l'école
 des parents de l'école
 des parents de l'école


Amdes
 Association des
 maires de l'école
 des parents de l'école


fode
 Fédération
 des comités de parents
 de l'école


 Fédération
 des comités de parents
 du Québec

SOIRÉES

POP **PAROLE AUX PARENTS** **GRATUIT**

Tout savoir sur...

- 23 octobre : Le rôle des parents au conseil d'établissement
- 20 novembre : Le comité de parents et ses 7 fonctions
- 4 décembre : Reconnaissance des parents bénévoles
- 15 janvier : Le projet éducatif et les PPP
- 12 février : Élections au conseil d'administration du CSS
- 19 mars : Les budgets du conseil d'établissement et du CSS
- 16 avril : Les frais chargés aux parents
- 14 mai : Le processus de plaintes
- 4 juin : Rapport annuel et Assemblée des parents de l'école



Activité nationale : 31 mai 2025 LE BIEN-ÊTRE...La clé de la réussite

Avec **Stéphane Paradis**

gustave

Objectif 2 : Soutenir les membres du Comité de parents

Présentations	Date	Présentateur
Présentation du rôle et des responsabilités du Comité de parents	3 octobre 2024	Exécutif
Présentation de la FCPQ : Mission et services aux parents	24 octobre 2024	Marie-Ève Turcotte
Formation sur le rôle et les pouvoirs du CE et sur la relation entre président de CE et la direction d'école (pouvoir d'influence?)	En continu	Formation par le MEES
Rapport de l'Exécutif (anc. Rapport des représentants)	En continu	Exécutif
Questions-Réponses avec la direction générale adjointe	En continu	Iris Montini - DGA
Animation de la page Facebook du CP	En action	Sylvie Correia
Rubrique « À surveiller dans vos CE »	En continu	
Publication du document « Les lendemains du Comité de parents » après chaque rencontre, accessible via le site internet du CSSP	En continu	
Publication du procès-verbal de chaque rencontre, accessible via le site internet du CSSP	En continu	

Objectif 3 : Représenter et exprimer l'opinion des parents

<i>Sujet</i>	<i>Date</i>	<i>Présentateur</i>
Présentation des bons coups	En continu	Tous
Tour de table	En continu	Tous
Présentation des ateliers par les participants au FCPQ	5 juin 2025	Les participants
Participer aux prises de position de la FCPQ	En continu	Marie-Ève Turcotte
Projet-pilote pour rencontre du CP hybride	16 janvier 2025	Jonathan Parent

Objectif 4 : Valorisation du rôle du Comité de parents

<i>Sujet</i>	<i>Date</i>	<i>Présentateur</i>
Présentation sur les assemblées générales annuelles	5 juin 2025	Eric Capuano + Salvatore Mancini

Comité consultatif de transport des élèves du Centre de services scolaire des Patriotes

Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au [Règlement sur le transport des élèves](#).

Le mandat du comité consultatif de transport des élèves (CCT) du CSSP est de donner son avis sur :

- La planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves;
- Le plan d'organisation du transport des élèves du CSSP et les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, avant que le CSSP n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi;
- Les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la [Loi sur l'instruction publique](#) (places disponibles), avant que le CSSP ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation;
- L'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins.

Le calendrier 2024-2025 des rencontres : 12 novembre 2024, 28 janvier 2025, ~~25 mars 2025~~ (annulée) et 27 mai 2025. Ces rencontres se tiendront via Teams à 16h30. Madame Julie Dépôt a siégé au Comité consultatif de transport des élèves du CSSP à titre de représentante du Comité de parents à compter du 21 octobre 2024.

Faits saillants de la rencontre du 12 novembre 2024

- Nomination

Pour l'année 2024-2025, la présidente sera Mme Marie-Michèle Lemieux (membre du CA) et notre vice-présidente, Mme Bao Huong Trinh (membre du CA).

- Priorité Annuelle

Notre sujet principal a été : **Notre priorité annuelle** (en lien avec le plan stratégique annuel).

Ce qui consiste à dégager du temps à l'horaire pour les enseignants (pour qu'ils puissent planifier, développer et travailler ensemble). Le mandat de Mme Gazzé est de trouver un horaire de début et de fin de classe qui pourra satisfaire à tous. Il y aura une directrice de soutien qui chapeautera le plan, pour y trouver la meilleure logistique au niveau du transport, et une firme spécialiste a fait suivre une soumission pour aider à avoir la meilleure logistique de transport avec les 335 véhicules impliqués. Le tout voulant être effectif à l'entrée 2027 ou avant si possible.

- Bilan de la rentrée

La rentrée s'est très bien passée comparativement à l'an dernier concernant les demandes particulières (plaintes) de la part des parents. Celles-ci, avec l'entraide de tous, ont pu être réglées dans les délais. Par contre, la plus grosse difficulté cette année a été que tous les partenaires ont demandé énormément de changements, une fois la logistique des circuits effectués. (Changements au niveau des adresses de transport adapté et plusieurs écoles ont donné des informations en retard. (Déménagement, info sur les 2^e adresses pour les gardes partagées et autres). L'an prochain, le transport va véhiculer le message différemment pour s'assurer que l'organisation de la logistique soit impeccable. Il faudra entre autres sensibiliser les parents à aviser les écoles dès qu'ils connaissent une date de déménagement, car c'est la plus grosse cause des problématiques de dernière minute. Pour l'année 2024-2025, nous avons 335 véhicules quotidiens pour le transport des élèves, comparativement à 326 l'an dernier. (Ajout de 1 Minibus, 6 Berlines + 2 Berlines adaptées à 4 places chacune). Ce qui permet d'exécuter 1,464 parcours par jour comparativement à 1,431 l'an dernier.

Faits saillants de la rencontre du 28 janvier 2025

- Priorité Annuelle

Notre sujet principal a été : **Notre priorité Annuelle du Service de l'organisation Scolaire SOS issu du plan stratégique Organisationnelle (PSO), a été faite aux membres du comité consultatif de transport (CCT)**

Ce qui consiste à dégager du temps à l'horaire pour les enseignants (pour qu'ils puissent planifier, développer et travailler ensemble).

Le mandat de Mme Gazzé est de trouver un horaire de début et de fin de classe qui pourra satisfaire à tous. À notre dernière rencontre un appel d'offres était en cours. Depuis, le contrat a été octroyé à la firme Courval Scheduling Inc. Sous le nom de CSched. Cette entreprise possède une expérience reconnue auprès des centres de services scolaire, pour l'optimisation des circuits du transport scolaire et les ajustements des horaires des écoles. Il y a déjà 2 rencontres qui ont eu lieu et la prochaine est planifiée pour mi-février. Le but est que le tout soit organisé pour l'année scolaire 2026-2027.

- Ajout d'une boîte vocale au transport

Il y a maintenant une boîte vocale qui permet aux parents de laisser des messages au Service à la clientèle qui permet aux parents de communiquer avec le Service de l'organisation scolaire du lundi au vendredi de 7h à 16h30 (durant les heures de présence des employés), malgré l'outil de requête qui a été mis en place au cours des dernières années. Il y a toutefois le service téléphonique direct qui a été conservé avec une plage horaire restreinte, soit du lundi au vendredi de 14h à 16h 30.

Fait saillants de la rencontre du 27 mai 2025

Perspectives de travail pour 2025-2026

Pour la prochaine année scolaire, l'équipe du transport sera mobilisée par plusieurs dossiers d'envergure : Il y aura entre autres les dossiers :

- Les renouvellements des contrats de transport
- L'objectif 10.1 du PSO – Concernant le temps dégagé annuellement au sein des écoles primaires et secondaire
- Le renouvellement des ententes de transport avec les établissements d'enseignement privé

Renouvellement du contrat des système GPS

Organisation du transport scolaire pour l'année scolaire 2025-2026

En juin dans l'Info-parents, des informations seront envoyés pour la rentrée scolaire comme à chaque année, avec les dates importantes, des procédures et les outils disponibles pour faciliter les démarches avec le transport scolaire. Entre autres l'outil « Requête de transport » qui permet de communiquer directement avec l'équipe de transport pour toutes les questions ou demande.

L'outil « Demande de transport » qui permet de soumettre les demandes particulières suivantes :

- Demande de transport sur une place disponible.
- Demande de transport a une deuxième adresse (garde partagée)
- Avis de non-utilisation du transport pour un élève admissible.
- Demande de transport pour un élève inscrit à un PPP, mais non admissible au transport scolaire.
(Entente avec le RTL pour ces élèves)

Nouveautés pour 2025-2026

- Remplacement du système de communication des retards

Le système MEGAFON n'existera plus car il ne sera plus soutenu par sa plateforme à compter du 30 juin 2025. Il y aura un nouvel outil, mais le choix n'est pas encore finalisé, mais des communications seront envoyés aux parents dès que le tout sera réglé.

- Diffusion des données de transport via Mozaïk Portail Parents

À compter de la rentrée, les informations relatives au transport scolaire (arrêts, horaires, etc.) seront transmises aux parents via Mozaïk Portail Parents, plutôt que par le site Web du CSSP. Cette transition

s'inscrit dans une volonté d'harmonisation avec les outils numériques ministériels, notamment Clic École, une priorité du MEQ.

- **Optimisation de la logistique du transport**

L'équipe du transport poursuit sa collaboration avec la firme CSched afin d'optimiser la logistique du transport scolaire. Dans le cadre de ces travaux, l'agencement des parcours pour la rentrée 2025-2026 sera pris en charge par CSched, dans une perspective

Objectif 4 : Valorisation du rôle du Comité de parents

Le Comité de parents a continué à entretenir ses liens avec différents partenaires.

Direction générale

Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur la présence d'un membre de l'équipe de la direction générale du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), soit Mme Iris Montini, directrice générale adjointe, afin de répondre aux questions des membres. Au cours de la rencontre du 24 octobre 2024, monsieur Luc Lapointe, directeur général du CSSP, est venu rencontrer les membres afin de présenter les services, les objectifs et les principaux enjeux pour l'année 2024-2025 ainsi que le plan stratégique organisationnel 2023-2027 du Centre de services scolaire des Patriotes.

Conseil d'administration

Le Centre de services scolaire des Patriotes est géré par un Conseil d'administration. Ce Conseil d'administration est en fonction depuis le 15 octobre 2020, suivant les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* en février 2020. La présence des parents permet d'ajouter de la profondeur dans les échanges entourant la réalité vécue par les parents et les élèves.

Le Comité de parents est consulté sur plusieurs dossiers tout au cours de l'année. Le résultat de ces consultations est par la suite transmis au Conseil d'administration dans la plupart des cas, afin que celui-ci prenne une décision.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 16 membres, soit 5 parents désignés par et parmi les membres du comité de parents, 5 membres du personnel du CSS, 1 membre du personnel cadre du CSS (sans droit de vote) et 5 membres de la communauté. Sur les 5 parents membre au CA, 3 de ceux-ci ont été désignés en octobre 2020 et 2 en avril 2022. La présidence et la vice-présidence du Conseil d'administration sont assurées par les membres-parents.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 16 membres, soit 5 parents désignés par et parmi les membres du comité de parents, 5 membres du personnel du CSS, 1 membre du personnel cadre du CSS (sans droit de vote) et 5 membres de la communauté. Sur les 5 parents membre au CA. La présidence et la vice-présidence du Conseil d'administration sont assurées par les membres-parents.

Les parents membres du Conseil d'administration en date du 30 juin 2025 sont :

Nom	District	Rôle	Fin de mandat
Marie-Ève Turcotte	1	Administrateur	30 juin 2026
Salvatore Mancini	2	Président du CA	30 juin 2026
Eric Capuano	3	Administrateur	30 juin 2025
Julie Dépôt	4	Administratrice	30 juin 2026
Bao Trinh	5	Vice-présidente du CA	30 juin 2025

Rôle des membres du Conseil d'administration

Le rôle des membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire est d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative. Il est important de mentionner que bien que les parents qui siègent au conseil d'établissement sont actuellement membres du comité de parents, ceux-ci ne représentent pas le comité de parents et n'ont pas à défendre les positions prises par le comité de parents. Les administrateurs disposent d'une indépendance leur permettant d'agir en leur nom personnel. Ils doivent cependant agir de façon loyale, honnête, intègre, prudente et faire preuve de diligence, de bonne foi et de confidentialité. Le Conseil d'administration du CSSP est composé de personnes compétentes, aux profils diversifiés et reconnues par leur milieu, soit des parents d'élèves, des membres de la communauté et des membres du personnel scolaire.

Les membres du Conseil d'administration sont assujettis au [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#), adopté en 2022 par le ministre de l'Éducation. Un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie a été formé. Il est chargé d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au Règlement. Le Comité s'est doté de [règles de régie interne](#). Le comité reçoit la dénonciation de toute personne concernant un comportement susceptible de contrevenir au présent règlement. Une dénonciation peut être transmise par écrit à l'attention de la secrétaire par intérim du comité d'enquête, [Mme Iris Montini](#). Cette dénonciation doit contenir les détails de ce que la personne a observé ou soupçonne et qui l'amène à croire qu'un membre du Conseil d'administration a contrevenu au Règlement.

De plus amples renseignements sur le rôle d'un administrateur, et divers documents en lien avec cette instance sont disponibles : [https://csp. \[Conseil d'administration | Centre de services scolaire des Patriotes \\(gouv.qc.ca\\)\]\(#\)](https://csp.conseildadministration.ca)

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Les trois mandats du comité CCSÉHDAA ciblés par la *Loi sur l'instruction publique* sont de donner son avis au Centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services scolaires, sur l'affectation des ressources financières pour les services et l'application du plan d'intervention d'un élève ÉHDAA.

La composition de ce comité est établie en tenant compte des dispositions prévues à la [Loi sur l'instruction publique](#) et des dispositions fixées par le CSSP.

- Huit parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Membres du personnel du CSSP : La directrice adjointe au Service des ressources éducatives, deux enseignants, un professionnel, un employé de soutien, une direction d'école;
- Un représentant d'un organisme œuvrant dans la communauté et qui dispense des services aux élèves.

Madame Chantal Besner est élue présidente et Monsieur Steve Patenaude est élu vice-président pour l'année 2023-2024.

Le calendrier 2024-2025 des rencontres : 21 octobre 2024 (AGA), 2 décembre 2024, 10 février 2025, 14 avril 2025 et 9 juin 2025.

Le rôle du représentant du CCSÉHDAA au Comité de parents en est un, entre autres, de sensibilisation des autres parents à la réalité des élèves HDAA et leur famille. Il a aussi pour rôle d'assurer un lien entre le CCSÉHDAA et le Comité de parents, par exemple en transmettant de l'information et des positions prises par chaque comité. Cette année le représentant élu est Monsieur Marc Hébert⁴. Voici quelques éléments des réunions tenues au cours de la dernière année scolaire.

Réunion du 21 octobre 2024 (Extraits du procès-verbal)

Mme Chantal Besner est élue présidente et Mme Nancy Descôteaux est élue vice-présidente par acclamation.

Mme Lapointe présente l'offre de service pour les élèves HDAA et explique les types de regroupements en classe d'enseignement spécialisés prévus pour 2025-2026 au préscolaire, au primaire, au 1er cycle du secondaire ainsi qu'au 2e cycle du secondaire. Elle mentionne l'ajout des trois points de service intermédiaire Escale au niveau du primaire ce qui complètera l'implantation de l'offre de service.

Mme Lapointe mentionne que le service des Communications souhaite transmettre les informations nécessaires aux parents pour faciliter la compréhension du processus de classement et demande aux membres de partager leurs besoins. Les membres suggèrent d'en savoir davantage au niveau des différents parcours scolaire, de la transition du préscolaire vers le primaire, de la transition du primaire vers le secondaire, de la possibilité de visiter les écoles secondaires, de la diplomation en fin de parcours spécialisé et de l'accompagnement possible par les TES pivot du secondaire.

Réunion du 2 décembre 2024 (Extraits du procès-verbal)

Mme Lapointe présente le document produit en collaboration avec le Service des communications qui permet de répondre aux questions des parents. Mme Lapointe note les suggestions des membres.

⁴ Marc Hébert a démissionné en février 2025. Aucun autre représentant a été élu.

M. Hébert souhaite partager les préoccupations des parents sur l'entretien et les changements des logiciels et des systèmes informatiques et s'adresse à Mme Beneteau pour avoir des précisions.

Ententes extra territoriales

Mme Lapointe présente le portrait de situation des ententes extra territoriales avec 101 élèves principalement accueillis par les écoles Bel Essor et Vent Nouveau.

Suivi de l'implantation de l'offre de services ÉHDAA

Le nouveau modèle d'organisation des services pour les ÉHDAA est déployé graduellement sur trois ans. Il est à noter que pour la deuxième année d'implantation, il est prévu de poursuivre le déploiement de l'offre de services et d'ajouter trois services intermédiaires dans trois nouveaux secteurs au primaire : (1) Maternelle 4 et 5 ans (Amis-4 et Amis-5) ; (2) Au primaire et au 1er cycle du secondaire (Accès et Accès+ / Allié / Élans et Élans+ / Hamac ; (3) Au 2e cycle du secondaire (Accès / Hamac / Parcours différencié Tempo.

Réunion du 10 février 2025(Extraits du procès-verbal)

Mme Lapointe explique que le projet pilote est une initiative dans le cadre du Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR). Elle explique qu'il y a un grand nombre de classes d'enseignement spécialisé de type Accès et elle décrit les besoins de la clientèle concernée. Elle explique que le canevas du plan d'intégration devra être complété par l'équipe école lorsque la recommandation de classement aura été priorisée. Le canevas permettra, éventuellement, de mettre en place des plans de réintégration et de permettre à l'élève lorsqu'il sera apaisé de graduellement réintégrer la classe ordinaire. M. Dubois-Roy nomme ses inquiétudes face à la lourdeur de la charge pour les enseignants. Mme Lapointe répond à ses questionnements. À la suggestion des membres, certaines formulations seront revues. Mme Lapointe présente brièvement le canevas aux membres et Mme Legge mentionne qu'il semble être un outil complet et utile pour compléter les demandes de classement de façon plus facilitante.

Ententes extra territoriale

Mme Lapointe explique que ces ententes sont pour les élèves qui ont des besoins importants qui ne peuvent être répondus dans une des classes d'enseignement spécialisé de notre offre de service. Ces élèves sont dirigés dans des écoles à mandat régional et ils sont transportés. Elle partage le nombre d'élèves pour l'année scolaire 2024-2025.

Politique ÉHDAA

Mme Lapointe mentionne que c'est la même politique depuis trois ans qui a été revue avant le déploiement de l'offre de service et elle est disponible sur le site CSSP et Intranet. Elle offre de la regarder avec les membres ou de l'envoyer par courriel aux intéressés qui le désirent.

Réunion du 14 avril 2025 (Extraits du procès-verbal)

État de situation du processus de classement

Mme Lapointe mentionne que l'opération de classement est à ses dernières actions et suggère de donner un bilan chiffré à la rencontre de juin. Elle explique brièvement l'opération en cours, le nombre de

recommandations analysées, le fonctionnement et réponses des comités agents et les demandes priorisées et non-priorisées.

Conférences suggérées pour les membres

Mme Besner explique aux membres le budget annuel alloué pour des déplacements, frais de gardiennage, congrès et formations. Elle suggère d'inscrire les membres parents ou l'ensemble des parents d'enfants à besoins particuliers à une conférence de Mme Valérie Laporte. Mme Malo mentionne qu'elle a fait appel à l'agent pour connaître les modalités. Mme Besner se propose de terminer les démarches afin de pouvoir s'inscrire à l'automne.

Réunion du 9 juin 2025 (Extraits du procès-verbal)

État de situation du processus de classement

Mme Lapointe présente l'état de situation du processus de classement pour le primaire et le secondaire. Elle nomme le nombre d'élèves en poursuite de classement ainsi que le nombre des nouvelles recommandations et explique le passage du primaire au secondaire. Elle présente le portrait de situation avec les ouvertures et les fermetures de certaines classes, le nombre des demandes priorisées et non priorisées pour tous les regroupements ainsi que les données pour le Service intermédiaire Escal. Elle mentionne qu'il y a eu une légère diminution des demandes reçues et ajoute que très peu de recommandations ont été non priorisées au niveau du secondaire.

Organisation d'une conférence pour 2025-2026

Mme Besner explique l'utilité du budget alloué au comité et demande aux membres de partager leurs suggestions afin d'en bénéficier. Elle mentionne avoir reçu le devis pour une conférence virtuelle de Mme Valérie Jessica Laporte qui sera offerte aux membres en automne 2025. Mme Lapointe s'offre pour proposer une date aux membres.

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

(Certaines informations ci-dessous ont été extraites du rapport annuel 2024-2025 de la Fédération). Voir le lien suivant : [Rapport annuel FCPQ 2024-2025](#)

La Fédération des comités de parents du Québec est une organisation sans but lucratif qui tire sa raison d'être de l'existence, dans chacun des centres de services scolaires, d'un comité de parents représentant les parents des élèves des écoles publiques préscolaires, primaires et secondaires. La FCPQ est régie par le Conseil général, le Comité exécutif et le Forum de parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (Forum de PEHDAA). Sa mission est de promouvoir et défendre les droits et intérêts des parents et des élèves des écoles publiques primaires et secondaires en vue d'assurer la qualité des services et la réussite de l'ensemble des élèves.

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) représente aujourd'hui 57 comités de parents, soit les comités de parents de plus de 90% des centres de services scolaires du Québec. L'engagement parental dans les structures scolaires, c'est plus de 18 000 parents bénévoles qui donnent de leur temps et partagent leur expertise afin d'assurer la qualité des services que reçoivent leurs enfants dans une perspective de

développement de leur communauté et de la société québécoise. Outre leur présence dans le centre de services scolaire au sein du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les parents bénévoles œuvrent au sein des conseils d'établissement, des organismes de participation des parents (OPP) et des comités de parents utilisateurs du service de garde de leur école. Selon ses règles de gouvernance, chacun des comités membres de la Fédération peut déléguer jusqu'à deux parents pour assister à quatre conseils généraux décisionnels dans l'année (novembre, février, avril et mai). Madame Marie-Ève Turcotte est la 1^{ère} déléguée avec droit de vote et madame Alexandra Coulombe est la deuxième déléguée sans droit de vote).

Notre raison d'être

➔ Nous sommes là pour tous les parents d'élèves du Québec par l'intermédiaire des comités de parents.

Notre mission

➔ La FCPQ accompagne et soutient les comités de parents membres de notre Fédération.

➔ Nous promouvons et défendons les droits et les intérêts des parents dont les enfants fréquentent l'école publique aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire.

Notre vision

➔ La FCPQ est la référence en matière de représentation parentale.

➔ Notre action vise à ce que les parents soient considérés comme des acteurs légitimes et incontournables des instances décisionnelles de l'école publique.

Nos valeurs

➔ Collaboration ➔ Respect ➔ Transparence ➔ Rigueur

LEADERSHIP DE LA FÉDÉRATION

➔ Objectif 1 : Revisiter notre gouvernance afin de mieux réaliser la mission et la vision de la Fédération.

➔ Objectif 2 : Définir clairement le modèle d'affaires de parents.québec afin d'assurer son intégration optimale à la mission et aux opérations de la Fédération.

➔ Objectif 3 : Rallier le plus de comités de parents à notre mission et vision afin d'être encore plus inclusif et d'avoir une voix plus forte.

MOBILISATION DES MEMBRES

➔ Objectif 4 : Continuer à faire connaître et à valoriser l'importance de l'engagement parental afin d'avoir une relève de parents engagés.

➔ Objectif 5 : Motiver et intéresser les membres à continuer à s'impliquer afin d'assurer notre pérennité.

SERVICES AUX MEMBRES

➔ Objectif 6 : Cibler les besoins de nos membres afin de mieux y répondre.

➔ Objectif 7 : Mettre nos membres au cœur de nos communications.

PORTER LA VOIX DES PARENTS

- ➔ Objectif 8 : Assurer la visibilité de l'organisation et continuer d'accroître la notoriété de la FCPQ comme organisation de référence en éducation au Québec.
- ➔ Objectif 9 : Faire connaître les positions des parents auprès des partenaires et dans l'espace public.

BILAN FINANCIER

Monsieur Nicolas Sallio a occupé la fonction de Trésorier pour l'année 2024-2025.

Les dépenses du Comité de parents représentent un montant de 15 118,25\$ avec un budget initial de 20 000 \$.

Nous avons donc clôturé l'année 2024-2025 avec un solde non reportable de 4 881,75\$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024-2025				
CODE	DESCRIPTION	BUDGET DISPONIBLE	DÉPENSES TOTALES	SOLDE
Revenus				
	Allocations CSP	20 000,00 \$		
903	Autres revenus			
	TOTAL	20 000,00 \$		
Dépenses				
300	Frais de déplacements / Gardiennage	7 000,00 \$	5 015,62 \$	1 984,38 \$
400	Fourniture et matériel	250,00 \$	83,37 \$	166,63 \$
505	Honoraires professionnels	7 500,00 \$	7 931,15 \$	(431,15 \$)
511	Autres services	5 000,00 \$	1 382,99 \$	3 617,01 \$
802	Frais discrétionnaires	250,00 \$	705,12 \$	(455,12 \$)
	TOTAL	20 000,00 \$	15 118,25 \$	4 881,75 \$
	TOTAL	0,00 \$	15 118,25 \$	4 881,75 \$

RECOMMANDATIONS

Suite à un sondage auprès des membres, voici quelques **éléments** soulevés qui pourraient être envisagés **afin d'améliorer le fonctionnement du Comité de parents.**

Pistes d'amélioration pour 2025-2026

- Il serait intéressant de nous donner plus de conseils dans la gestion et de l'aide dans nos réunions de Conseil d'établissement. Demander la formation sur les conseils d'établissement le plus rapidement possible dans l'année scolaire.
- Donner les grandes lignes du fonctionnement des conseils d'établissement afin de ramener ça dans nos écoles. Les parents bénévoles ne font pas beaucoup de mandats alors il y a beaucoup de nouveau. Donc, très peu sont au courant de la façon de faire et donc la direction prend en charge les CÉ. Les parents en conseils d'établissement ne sont pas au courant des droits qu'ils ont!
- Mieux connaître les dossiers pertinents du CSS ainsi que mieux connaître le rôle de la FQCP. Ces éléments me permettront de m'outiller pour la présidence du CÉ.

Note d'appréciation

- Je tiens à dire que je reconnais et apprécie énormément l'effort, le temps et l'engagement de l'ensemble de l'exécutif. Merci beaucoup pour votre implication! Bon été ! "

CONCLUSION

Vous contribuerez à faire avancer les choses en continuant de vous exprimer lors de consultations, de participer activement aux assemblées, de poser des questions et d'apporter vos idées.

En terminant, j'aimerais mentionner le travail exceptionnel de Mme Marlène Girard, secrétaire du Comité de parents, qui accompagne le Comité exécutif dans l'accomplissement de ses tâches.

Au plaisir de vous rencontrer à nouveau à l'automne,



Éric Capuano

Président du Comité de parents 2024-2025